



## Pêcheurs-plaisanciers. Protéger la ressource



Le bureau a été reconduit à l'issue de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'Association des pêcheurs plaisanciers de Roscanvel (APPR) s'est réunie, vendredi soir, et l'assistance, nombreuse et attentive, représentait largement les 124 adhérents de l'association. Le Président, Dominique Fleuret, a d'abord pris la parole pour son rapport moral, dans lequel il évoque essentiellement le grave problème de la crise actuelle du bar : les plaisanciers devront-ils se limiter à un poisson par jour, quand les professionnels peuvent chaluter dans les frayères ? Il a insisté sur les efforts déjà consentis par les plaisanciers (taille de 42 cm), et l'accord éventuel de la **FNPPSF** pour la définition d'un quota... « Un effort s'impose à tous pour préserver la ressource et définir une pêche responsable qui laissera à nos enfants une mer toujours riche » explique t-il. Ses propos sont chaleureusement salués par l'assistance. Le secrétaire, Dominique Parent, a fait ensuite le bilan des activités de la saison passée, le tout illustré de photos projetées. Le bilan financier a ensuite été commenté par le trésorier, Michel Drévillon, les comptes sont sains. Les trois rapports ont été votés à l'unanimité. Lors du renouvellement du tiers-sortant et à l'élection du nouveau bureau, sans surprise, tout le monde est reconduit dans ses fonctions, avec toutefois l'arrivée précieuse au bureau de Daniel Jego, qui est chargé de la communication.